

Ce qu'il faut savoir sur la carrière, les salaires et les droits !

Parce que connaître ses droits pour les faire respecter est essentiel, le SNUipp-FSU de l'Oise vous propose de faire le point dans une brochure nationale et lors du stage de formation syndicale spécifique sur la carrière et les droits des personnels le 16 novembre à Beauvais de 9h30 à 16h, amphithéâtre du Pré-Martinet (rue du Pré-Martinet).

Le SNUipp-FSU y présentera ses mandats pour que nos métiers soient mieux reconnus, respectés et revalorisés à la hauteur de notre engagement pour les élèves et le service public d'éducation et ouvrira le débat avec vous sur les revendications et mobilisations à construire sur ces questions. Les points qui seront abordés au cours de ce stage seront présentés avec la position du syndicat :

QUELLE EST MA RÉMUNÉRATION ?

- Retour sur les annonces suite au Grenelle de l'éducation, la prime d'attractivité, la prime d'équipement, etc.
- Quelles sont les indemnités (ISAED, de résidence, de direction, de formation, de remplacement, d'enseignement en REP, REP+, ASH...) ? Qui les perçoit ? Les frais de déplacement et de repas ainsi que le supplément familial de traitement.
- Traitement brut... Salaire net : bien lire sa fiche de paie.
- Les revendications du SNUipp-FSU pour améliorer les salaires.

COMMENT FONCTIONNENT LES PROMOTIONS ?

- **Important** : nous reviendrons sur les textes de référence **du rendez-vous de carrière**, son calendrier, les obligations des PE dans ce cadre ainsi que sur le fonctionnement des promotions, de l'avancement, de la rémunération des fonctionnaires.

Plusieurs changements sont apparus depuis deux ans maintenant : le délai de notification du RDV a été diminué... Il passe d'un mois à 15 jours. Autre changement : une fois le compte rendu du RDV de carrière communiqué à l'enseignante, il elle n'a plus que 15 jours au lieu de 3 semaines pour formuler des observations écrites.

- Le passage à la hors classe, la classe exceptionnelle, l'échelon spécial
- L'impact de l'évaluation professionnelle sur la carrière
- Les reprises de services ou d'ancienneté.

LES OBLIGATIONS DE SERVICE DES PE

- les 24h d'enseignement devant les élèves dans le 1er degré et les différence avec l'ASH, la SEGPA, les ULIS,...
- 108h : Le temps de travail qui déborde ! Les formations en constellation, les formations de proximité, les demandes de communication de tableaux de 108 de certains IEN.
- La réalité du temps de travail des personnels

DIRECTION D'ÉCOLE : INDEMNITÉS ET DÉCHARGE

- Retour sur les changements pour la rentrée 2021 et le projet de loi Rilhac.
- Volume des décharges, régime indemnitaire, etc.

L'ACTION SOCIALE POUR LES PERSONNELS

- Les différents types d'aide (AIP, logement, chèques vacances, gardes d'enfants, participation au frais de séjour des enfants, SRIAS, CAAS). Qui peut en bénéficier ? A qui s'adresser ?

LES CONGÉS ET AUTORISATIONS D'ABSENCE

- Congés de maternité, de paternité (nouveau en perspectives), congé parental, congé de solidarité familiale, le droit syndical (formation, RIS, etc.), droit de grève

Important : le stage aura lieu mardi 16 novembre à Beauvais (amphithéâtre du pré-Martinet), de 9h30 à 16h. Pour y participer, la demande de congé pour formation syndicale devra être envoyée au plus tard samedi 16 octobre 2021. Vous retrouverez les modalités de participation en page 31, les courriers et formulaires sont en ligne et en version modifiable : 60.snuipp.fr.